

**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL du 8 NOVEMBRE 2018 à 18H00**

- Communications de Madame le Maire.

Administration Générale

99. Approbation de la convention relative au reversement du produit des forfaits post-stationnement (FPS) de la commune de Cassis gestionnaire du stationnement payant sur voirie à la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Finances

100. Approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses Communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences.

Espaces Naturels et Urbains.

101. Désignation de représentants de la Commune pour siéger dans la « Commission Escalade » créée par le Parc National des Calanques.

102. Attribution du nom du Docteur Jean BAPT à une nouvelle voie communale.

103. Approbation de la modification n°6's du POS de Cassis par le conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Avis favorable du conseil municipal.

D.S.T.M.G.

104. Concession de service pour l'exploitation du Club House du Port Départemental de Cassis. Choix du concessionnaire et approbation du contrat de concession.

105. Approbation d'une convention pour l'occupation temporaire du domaine public par l'installation et l'exploitation d'une aire de jeux suspendus.

106. Approbation d'une convention pour l'occupation temporaire du domaine public par l'installation d'un manège de type Carrousel.

Affaires Portuaires et maritimes

107. Budget annexe des Affaires Portuaires et Maritimes. Décision Modificative N°1.

Métropole

108. Approbation de la convention de dette récupérable relative aux transferts de compétences de la commune vers la Métropole Aix-Marseille-Provence au 1^{er} janvier 2018.
